

CONSEIL MUNICIPAL du 4 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le 04 octobre à 18h heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard MOUNIER, Maire.

PRESENTS : Mmes BOUDEVILLE Fatiha, JOEL WENGER Constance (en visioconférence)
MIGNON Françoise, SWINNEN Dominique

MM. BOSIO Alexis, CERESA Nicolas, COURT Jean-Paul, MOUNIER Bernard

ABSENTS : Mme GODAERT Victoria, M FULCRAND Jean-Louis

PROCURATIONS : Mme JOEL WENGER Constance à M MOUNIER Bernard

M FULCRAND Jean-Louis à M BOSIO Alexis

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme SWINNEN Dominique

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

1. Remboursement de frais d'achat de matériel

Délibération 2021/054

M le Maire indique que dans le cadre du démontage du barrage, il était nécessaire de numérotter les barres de fer afin de faciliter l'organisation et le montage les années suivantes. M Jean-Louis FULCRAND a acheté sur ses deniers personnels des pochoirs permettant la numérotation des barres pour un montant de 17.20 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le remboursement de la somme de 17,20 € à M Jean-Louis FULCRAND.

2. Décision modificative budget M14

Délibération 2021/055

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des comptes du budget eau et assainissement faisant apparaître un manque de 13000€ pour finir l'année, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre en charge le manque de recettes et de procéder à l'octroi d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle au budget M49 et de ce fait, vote le virement de crédits suivants sur le budget M14 de l'exercice 2021.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
67	6744		Subvention de fonctionnement exceptionnelle	13 000,00
			TOTAL	- 13 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	231	12	Immobilisations corporelles en cours	> 13 000,00
			TOTAL	> 13 000,00

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	231	12	Immobilisations corporelles en cours	> 13 000,00
			TOTAL	> 13 000,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021	021	OPFI	Virement de la section d'investissement	> 13 000,00
			TOTAL	> 13 000,00

3. Décision modificative budget M49

Délibération 2021/056

Le Conseil municipal, considérant le délibération 2021/055, après en avoir parlementé, décide à l'unanimité, de procéder au vote de crédits supplémentaires sur le budget M49 de l'année 2021.

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
011	626		Frais postaux et de télécommunication	500,00
011	61523		Réseaux	9 500,00
011	6061		Fournitures non stockables	3 000,00
			TOTAL	13 000,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
77	774		Subventions exceptionnelles	13 000,00
			TOTAL	13 000,00

4. Révision du règlement de la distribution d'eau et de contrat d'abonnement

Délibération 2021/057

M le Maire rappelle que le règlement du service d'eau potable est obligatoire en application du CGCT, il est le seul document opposable aux usagers et est donc indispensable.

Les réglementations et usages ayant évolués, il convient de réactualiser ce document.

Un projet de règlement a été rédigé et est proposé au Conseil municipal pour approbation. Ce dernier sera ensuite affiché et transmis aux usagers via le site internet communelesplantiers.fr.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le règlement de service d'eau potable
- DECIDE que ce règlement sera transmis aux usagers après vise des services préfectoraux, conformément à la réglementation

5. Convention ENEDIS

Délibération 2021/058

M le Maire informe le Conseil municipal d'un projet d'ENEDIS souhaitant poser un coffret de renforcement pour la distribution d'électricité de la commune. Ce coffret sera installé sur le parking à l'entrée du village.

Pour ce faire il y a lieu de contractualiser l'implantation et la desserte en alimentation de ce coffret par 2 conventions :

1. Convention de mise à disposition à ENEDIS d'une partie (25 m²) de la parcelle C 1221 d'une contenance de 1900m² pour la pose d'un poste de transformation de courant électrique et de tous ces accessoires
2. Convention de servitudes pour établir dans une bande de 3 m de large, 7 canalisations souterraines d'une longueur de 240m ainsi que ses accessoires traversant les parcelles C 1221, 1243, 807 et 793

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la pose du coffret de renforcement et la desserte afférente
- DONNE POUVOIR à M le Maire de signer lesdites conventions

6. Institution d'une régie d'avances pour l'achat de petits matériels

Délibération 2021/059

Vu le décret n°212-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22 :

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs :

Vu les articles R1617-1 à R1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances de collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux :

Considérant la nécessité d'instituer une régie d'avances pour le bon fonctionnement des services ,

Considérant que cette régie permettra l'obtention d'une carte bancaire via un compte DFT, facilitant les délais d'acquisition de petits matériels et élargissant le panel de fournisseurs,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de créer une régie d'avance pour l'achat de petits matériels visant l'obtention d'une carte bancaire sous conditions (300€ maximum par opération avec un plafond à 3000€ par an)
- Donne pouvoir à M le Maire pour exécuter la présente décision auprès du comptable assignataire et signer toutes pièces afférentes.

Questions diverses

- Il est constaté des problèmes d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux. Le dossier du chauffe-eau thermodynamique dont le devis a été signé par l'ancienne municipalité est toujours en attente à la vue de la pertinence de l'installer à la Maison de Retraite (place, utilisation..). Tous les bâtiments communaux seront étudiés en vue de l'installation de ce chauffe-eau. Une étude va être conduite par la CCI afin de supprimer dans l'avenir l'utilisation des énergies fossiles. La Comcom ayant la même optique, un projet d'installer un hangar à plaquettes sur la commune est à l'étude.
- Un courrier a été reçu par M RUAS, Maire de St-Jean-du-Gard pour l'adhésion à la Charte « zéro chômeur de longue durée »
- M le Maire informe le Conseil municipal d'un courrier de la propriétaire de la Bambouseraie d'Anduze, qui par solidarité envers la commune, souhaite offrir une journée aux enfants de l'école et aux résidents de la Maison de Retraite. Qu'elle en soit sincèrement remerciée.
- Lors de la journée du 30 octobre, le carré « VIP » du Criterium des Cévennes se fera au Jardin Guillaume.
- La manifestation de l'Eglise Protestante est confirmée pour le 17 octobre.

- La Filature du Mazel propose à compter du 2 novembre une artiste en résidence pour animer des ateliers ouverts à tous dans le but de confectionner une mongolfière et de la faire décoller le samedi 6 novembre.
- La réunion publique est finalement annulée du fait de l'absence de conseillers municipaux
- Le pylone TDF est sur une parcelle communale et TDF demande de pouvoir racheter la dite parcelle.
- L'adressage en cours de réalisation par l'entreprise SIGMACONCEPT avance bien, en collaboration avec M. Jean-Paul COURT.
- Les grandes lignes du bulletin municipal qui doit paraître mi-décembre sont évoquées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15

Alexis BOSIO

Fatiha BOUDEVILLE

Nicolas CERESA

Jean Paul COURT

Jean-Louis FULCRAND

Victoria GODAERT

Constance JOEL-WENGER

P/O
Handwritten signature of Constance JOEL-WENGER in blue ink.

Françoise MIGNON

Bernard MOUNIER

Dominique SWINNEN